

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupements de collectivités : Angers Loire Métropole (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE ALM Budget principal (2)

Numéro SIRET : 24490001500078

POSTE COMPTABLE : Le SGC Angers

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget annexe Déchets (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	42
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	44

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.0%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	667 534,00	667 534,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		667 534,00	667 534,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	1 732 936,00	1 732 936,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		1 732 936,00	1 732 936,00
TOTAL DU BUDGET (5)		2 400 470,00	2 400 470,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 818 039,82	0,00	-304 882,00	-304 882,00	1 513 157,82
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	7 134 608,30	0,00	-295 000,00	-295 000,00	6 839 608,30
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	7 003 116,56	0,00	-560 000,00	-560 000,00	6 443 116,56
Total des dépenses d'équipement		16 285 764,68	0,00	-1 159 882,00	-1 159 882,00	15 125 882,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 795 300,00	0,00	1 826 416,00	1 826 416,00	10 621 716,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	151 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 945 300,00	0,00	1 827 416,00	1 827 416,00	10 772 716,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 231 064,68	0,00	667 534,00	667 534,00	25 898 598,68

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 000 000,00		0,00	0,00	3 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 100 000,00		0,00	0,00	3 100 000,00

TOTAL	28 331 064,68	0,00	667 534,00	667 534,00	28 998 598,68
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 131 517,80
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 130 116,48
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	288 323,83	0,00	0,00	0,00	288 323,83
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	616 100,00	0,00	0,00	0,00	616 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		904 423,83	0,00	0,00	0,00	904 423,83
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	9 722 458,83	0,00	0,00	0,00	9 722 458,83
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 591 100,00	0,00	0,00	0,00	5 591 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 813 558,83	0,00	0,00	0,00	15 813 558,83
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 717 982,66	0,00	0,00	0,00	16 717 982,66

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	10 644 599,82		667 534,00	667 534,00	11 312 133,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 100 000,00		0,00	0,00	3 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 000 000,00		0,00	0,00	3 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 744 599,82		667 534,00	667 534,00	17 412 133,82

TOTAL	33 462 582,48	0,00	667 534,00	667 534,00	34 130 116,48
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 130 116,48
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

14 312 133,82

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	25 993 810,00	0,00	988 000,00	988 000,00	26 981 810,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 296 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	9 330 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	43 402,00	43 402,00	43 402,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	938 700,00	0,00	0,00	0,00	938 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		36 228 510,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00	37 293 912,00
66	Charges financières	260 000,00	0,00	0,00	0,00	260 000,00
67	Charges spécifiques (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	105 000,00		0,00	0,00	105 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		36 623 510,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00	37 688 912,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	10 644 599,82		667 534,00	667 534,00	11 312 133,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 100 000,00		0,00	0,00	3 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 744 599,82		667 534,00	667 534,00	14 412 133,82

TOTAL	50 368 109,82	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	52 101 045,82
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 101 045,82
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	103 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	117 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 008 400,00	0,00	0,00	0,00	3 008 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	35 040 712,00	0,00	193 828,00	193 828,00	35 234 540,00
74	Dotations et participations (4)	3 700 000,00	0,00	1 525 108,00	1 525 108,00	5 225 108,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	164 010,00	0,00	0,00	0,00	164 010,00
Total des recettes de gestion courante		42 016 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	43 749 058,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		42 021 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	43 754 058,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		0,00	0,00	100 000,00

TOTAL	42 121 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	43 854 058,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 246 987,82
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 101 045,82
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	14 312 133,82	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 826 416,00	0,00	1 826 416,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-304 882,00	0,00	-304 882,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-295 000,00	0,00	-295 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-560 000,00	0,00	-560 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		667 534,00	0,00	667 534,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	667 534,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	988 000,00		988 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	34 000,00		34 000,00
014	Atténuations de produits	43 402,00		43 402,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		667 534,00	667 534,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 065 402,00	667 534,00	1 732 936,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 732 936,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		667 534,00	667 534,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	667 534,00	667 534,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	667 534,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	14 000,00		14 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	193 828,00		193 828,00
74	Dotations et participations (8)	1 525 108,00		1 525 108,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 732 936,00	0,00	1 732 936,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 732 936,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		28 331 064,68	0,00	0,00	667 534,00	667 534,00	0,00	667 534,00	667 534,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 818 039,82	0,00	0,00	-304 882,00	-304 882,00	0,00	-304 882,00	-304 882,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 134 608,30	0,00	0,00	-295 000,00	-295 000,00	0,00	-295 000,00	-295 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 003 116,56	0,00	0,00	-560 000,00	-560 000,00	0,00	-560 000,00	-560 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 285 764,68	0,00	0,00	-1 159 882,00	-1 159 882,00	0,00	-1 159 882,00	-1 159 882,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 795 300,00	0,00		1 826 416,00	1 826 416,00		1 826 416,00	1 826 416,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		8 945 300,00	0,00	0,00	1 827 416,00	1 827 416,00	0,00	1 827 416,00	1 827 416,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		25 231 064,68	0,00	0,00	667 534,00	667 534,00	0,00	667 534,00	667 534,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	667 534,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		23 740 123,65	0,00	667 534,00	667 534,00	667 534,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	288 323,83	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	616 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		904 423,83	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 591 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 091 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 995 523,83	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 644 599,82		667 534,00	667 534,00	667 534,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 100 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 000 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		16 744 599,82		667 534,00	667 534,00	667 534,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
---	--	--	--	--	--	-------------

Affectation au compte 1068 (9)						0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées						667 534,00
---	--	--	--	--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1	
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		28 331 064,68	0,00	0,00	667 534,00	667 534,00	0,00	667 534,00	667 534,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 818 039,82	0,00	0,00	-304 882,00	-304 882,00	0,00	-304 882,00	-304 882,00
2031	Frais d'études	1 815 039,82	0,00		-304 882,00	-304 882,00	0,00	-304 882,00	-304 882,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	330 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 134 608,30	0,00	0,00	-295 000,00	-295 000,00	0,00	-295 000,00	-295 000,00
2111	Terrains nus	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	2 569 169,81	0,00		-295 000,00	-295 000,00	0,00	-295 000,00	-295 000,00
21838	Autre matériel informatique	28 021,32	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 491 417,17	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 003 116,56	0,00	0,00	-560 000,00	-560 000,00	0,00	-560 000,00	-560 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 147 676,80	0,00		-560 000,00	-560 000,00	0,00	-560 000,00	-560 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	58 886,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	82 053,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 693 499,82	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 285 764,68	0,00	0,00	-1 159 882,00	-1 159 882,00	0,00	-1 159 882,00	-1 159 882,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	8 795 300,00	0,00		1 826 416,00	1 826 416,00		1 826 416,00	1 826 416,00
1641	Emprunts en euros	3 002 200,00	0,00		1 826 416,00	1 826 416,00		1 826 416,00	1 826 416,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	202 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	5 591 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
261	Titres de participation	150 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		8 945 300,00	0,00	0,00	1 827 416,00	1 827 416,00	0,00	1 827 416,00	1 827 416,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		25 231 064,68	0,00	0,00	667 534,00	667 534,00	0,00	667 534,00	667 534,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28031	Frais d'études	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	1 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	1 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		23 740 123,65	0,00	667 534,00	667 534,00	667 534,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	288 323,83	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	288 323,83	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	616 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	616 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		904 423,83	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 591 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	5 591 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 091 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 995 523,83	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 644 599,82		667 534,00	667 534,00	667 534,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	3 100 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 100 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 000 000,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	500 000,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	500 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		16 744 599,82		667 534,00	667 534,00	667 534,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 368 109,82	0,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00
011	Charges à caractère général (4)	25 993 810,00	0,00	0,00	988 000,00	988 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	9 296 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		43 402,00	43 402,00		43 402,00	43 402,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	938 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		36 228 510,00	0,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00
66	Charges financières	260 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	105 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		36 623 510,00	0,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00
023	Virement à la section d'investissement	10 644 599,82			667 534,00	667 534,00		667 534,00	667 534,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	3 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		13 744 599,82			667 534,00	667 534,00		667 534,00	667 534,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 732 936,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
TOTAL		42 121 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	1 732 936,00
013	Atténuations de charges (3)	103 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 008 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	35 040 712,00	0,00	193 828,00	193 828,00	193 828,00
74	Dotations et participations (3)	3 700 000,00	0,00	1 525 108,00	1 525 108,00	1 525 108,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	164 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		42 016 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	1 732 936,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		42 021 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	1 732 936,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 732 936,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 368 109,82	0,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00
011	Charges à caractère général (5)	25 993 810,00	0,00	0,00	988 000,00	988 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00
6042	Achats de prestations de services	315 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	23 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	111 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60621	Combustibles	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	606 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	148 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	80 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	254 560,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	21 222 000,00	0,00		580 000,00	580 000,00	0,00	580 000,00	580 000,00
6132	Locations immobilières	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	62 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	208 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	71 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	507 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	114 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	24 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	92 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	127 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	19 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6238	Divers	139 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	750 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	20 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	55 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	453 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	163 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	9 296 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6331	Versement mobilité	111 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	58 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 661 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	46 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	26 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	91 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 500 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	13 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	25 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 050 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 348 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	64 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	269 300,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6488	Autres	3 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		43 402,00	43 402,00		43 402,00	43 402,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		43 402,00	43 402,00		43 402,00	43 402,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	938 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	323 440,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	280 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	208 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	82 010,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		36 228 510,00	0,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00
66	Charges financières	260 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	105 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		395 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		36 623 510,00	0,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00	0,00	1 065 402,00	1 065 402,00
023	Virement à la section d'investissement	10 644 599,82			667 534,00	667 534,00		667 534,00	667 534,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	3 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		13 744 599,82			667 534,00	667 534,00		667 534,00	667 534,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		42 121 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	1 732 936,00
013	Atténuations de charges (4)	103 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	103 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 008 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	181 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	2 752 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	35 040 712,00	0,00	193 828,00	193 828,00	193 828,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	35 040 712,00	0,00	193 828,00	193 828,00	193 828,00
74	Dotations et participations (4)	3 700 000,00	0,00	1 525 108,00	1 525 108,00	1 525 108,00
747888	Autres	3 700 000,00	0,00	1 525 108,00	1 525 108,00	1 525 108,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	164 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	50 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		42 016 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	1 732 936,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		42 021 122,00	0,00	1 732 936,00	1 732 936,00	1 732 936,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	50 000,00		0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	50 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
--------------	------

Angers Loire Métropole - Budget annexe Déchets - DM - 2024

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-5 131 517,80	0,00	0,00	-5 131 517,80
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 590 941,03	0,00	0,00	-4 590 941,03
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-9 722 458,83	0,00	0,00	-9 722 458,83

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	9 722 458,83	0,00	0,00	9 722 458,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-9 722 458,83	0,00	0,00	-9 722 458,83
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 254 200,00	1 826 416,00	1 826 416,00	5 080 616,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	14 244 599,82	667 534,00	667 534,00	14 912 133,82
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	10 990 399,82	-1 158 882,00	-1 158 882,00	9 831 517,82

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 3 254 200,00	1 826 416,00	II 1 826 416,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 204 200,00	1 826 416,00	1 826 416,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 002 200,00	1 826 416,00	1 826 416,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	202 000,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>50 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 14 244 599,82	667 534,00	VI 667 534,00
Ressources propres externes de l'année (a)		500 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	500 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		13 744 599,82	667 534,00	667 534,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	3 100 000,00	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	10 644 599,82	667 534,00	667 534,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURE	D2

Nombre de membres en exercice : 90
Nombre de membres présents : 72
Nombre de suffrages exprimés : 88

VOTES :

Pour : 88
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 8 octobre 2024

Présenté par le Vice-Président

A Angers - salle du conseil de communauté, le 14 octobre 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire

A Angers - salle du conseil de communauté, le 14 octobre 2024

Le président,

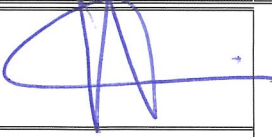
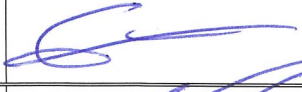
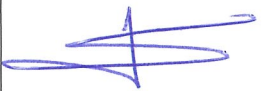
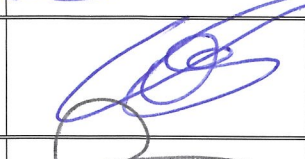

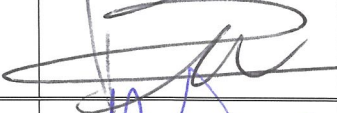


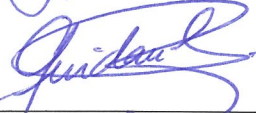

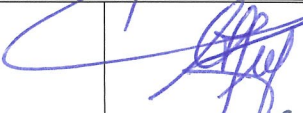

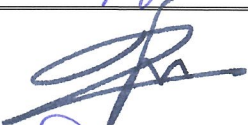



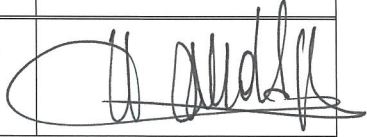

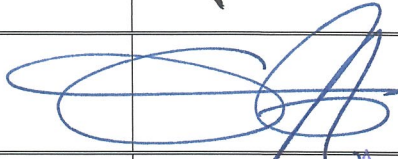
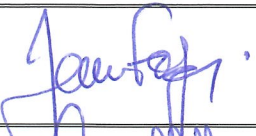
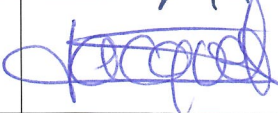



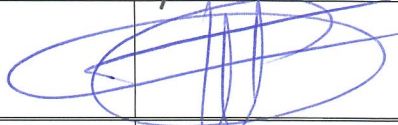
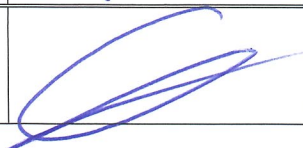

Christophe BÉCHU



CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du lundi 14 octobre 2024 – Feuille d'émargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
BÉCHU Christophe		ABELLARD Philippe	
BIENVENU Roselyne		AUREGAN Yves	
BOUCHOUX Corinne		BEHRE-ROBINSON Jeanne	
PRONO Jean-Charles		BERNUGAT Hélène	
GIDOIN Yves		BIAGI Robert	
BRANCOUR Roch		BLIN Christine	
MAILLET Véronique		BODUSSEAU Sébastien	
DEMOIS Jean-Louis		BOUSSION Sébastien	
PAVILLON Jean-Paul	<i>Excusé</i>	CAILLEAU Marc	
BREJEON Dominique		CAILLEUX Christelle	<i>Excusée</i>
HOUSSIN-SALVETAT Caroline		CAMARA-TOMBINI Silvia	
NAHAM Lamine		CHARTIER Patrick	
POQUIN Franck	<i>Excusé</i>	CHIMIER Denis	<i>Excusé</i>
PILET Benoit		CHOUTEAU Edith	
NEBBULA Constance		CHRÉTIEN Maryse	
MARTIN Jacques-Olivier		CHUPIN Marina	

CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du lundi 14 octobre 2024 – Feuille d'émargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
COCHET Benoît		GODIN Eric	
COLLIOT Yves		GOUA Bruno	
CRUYPENNINGCK Hélène		GROSSET Corinne	
DAUVILLON Anita		GUEMAS-GALLARD Agnès	
DIDIER Célia	<i>Excusée</i>	GUIDAULT Anthony	
DUARTE Sylviane	<i>Excusée</i> 	GUITEAU Francis	
DUFETEL Nicolas		HALLIGON Jean	
EL BAHRI Ahmed		HAMARD Marielle	
ENGEL Karine	<i>Excusée</i>	HÉBÉ Jean-Pierre	
FAVRE D'ANNE Mathilde		HENRY Maxence	<i>Excusé</i>
FEL Caroline	<i>Excusée</i>	HEULIN Paul	
FEVRIER Vincent	<i>Excusé</i>	HIE Arnaud	
FOYER Jérôme		JACQUET Lydie	
GANNON Patrick		JAUNEAULT Grégoire	
GARCIA Jean-François		JOUSSET Mickaël	
GIRAULT Jérémy		KIRSCHNER Benjamin	

CONSEIL DE COMMUNAUTE
 Séance du lundi 14 octobre 2024 – Feuille d'émargement

Nom et Prénom	Emargement	Nom et Prénom	Emargement
LAINÉ Grégoire		RENOU Marie-France	
LARDEUX-COIFFARD Christelle		RICHARD Elsa	<i>Excusée</i>
LE BRIS-VOINOT Carine	<i>Excusée</i>	RICHOU Bruno	
LEBEAUPIN Sophie	<i>Excusée</i>	SCHWEITZER Claire	
LEMIERRE Marie-Isabelle	<i>Excusée</i>	STALL Geneviève	
LEROY Monique		TAHIRI Alima	
MEGHERBI Nacira		VANBREMEERSCH Augustin	<i>Excusé</i>
MIGNOT Jean-Pierre		VERCHERE Jean-Marc	
NUNEZ Patrice		VERON Céline	
PABRITZ Stéphane		VEYER Philippe	
RAIMBAULT Isabelle	<i>Absent</i>	VIEU Laurent	<i>Excusé</i>
RAIMBAULT Jean-François	<i>Absent</i>	VIGNER Jean-Philippe	<i>Excusé</i>
RAPIN Florian		YVON Richard	

Acte à classer

DEL-2024-270B

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-18T09-47-19.00 (MI256310039)

Identifiant unique de l'acte : 049-244900015-20241018-DEL-2024-270B-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Exercice 2024 - Décision modificative n.2 - BA déchets

Date de décision : 18/10/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.3. Décisions modificatives (DM) avec budget modifié en annexe

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DM2.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Flux scellé Totem - DM2 - BA Déchets.XML Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/10/24 à 09:47

Par SUROT ID ALEXANDRA

Transmis

Date 18/10/24 à 09:47

Par SUROT ID ALEXANDRA

Accusé de réception

Date 18/10/24 à 09:54